

## ANNEXE 2 : Présentation du rapport de point d'étape

Le point d'étape doit à la fois garder de la hauteur sur le processus de projet tout en prenant connaissance du détail du processus l'apprécier. Il est proposé de produire pour composer le rapport de point d'étape deux documents : le rapport de synthèse et une fiche récapitulative. Ces deux documents pourront être accompagnés d'annexes jugées pertinentes pour l'illustration du rapport de synthèse.

### Le rapport de synthèse

Ce document doit aller à l'essentiel en mettant en évidence les principales conclusions et réponses aux questions posées (dans les analyses thématiques et de façon globale par rapport à la poursuite du projet). Ce document ne devrait pas dépasser 20-30 pages.

Introduction : rappel du contexte du déroulement du point d'étape, de l'articulation avec la revue de projet et des liens avec les éventuels avenants.

- **1ere partie** : les fondamentaux du projet de rénovation urbaine et l'inscription dans une démarche de projet d'ensemble et dans le contexte local des acteurs et du développement avec un rappel chronologique des étapes du projet et du conventionnement ANRU (convention initiale et avenants).
- **2eme partie** : les conclusions générales du point d'étape sur l'avancement du projet, la conformité aux objectifs, la dynamique engagée, ses points d'appui et ses faiblesses, les conditions réunies pour la suite de la mise en œuvre, les points de vigilances ou alertes à formuler. Il s'agit aussi d'indiquer les impacts sur la poursuite de la programmation ANRU et les approfondissements et pistes d'actions d'ores et déjà identifiés.
- **3eme partie** : les approches thématiques (reprenant si possible la présentation des fiche d'analyses proposées en annexe 2) qui permettent de revenir de façon plus détaillées sur les dimensions à approfondir du projet.

### La fiche récapitulative

Une fiche recto verso, reprenant les chiffres et dates clés du projet et faisant apparaître de façon synthétique l'appréciation générale sur l'état d'avancement, les atouts, les difficultés et mesures à prendre, les points de vigilance et recommandations.

A titre indicatif, voici une présentation type sera proposée.